

République du Sénégal



MINISTRE DE LA FAMILLE ET DES ORGANISATIONS FEMININES

**TERMES DE REFERENCE DE LA REVUE DES DEPENSES
PUBLIQUES DU SECTEUR DU DEVELOPPMENT SOCIAL
POUR LA PERIODE 2006-2010**

Août 2011

I. Contexte et justification

Depuis 2003, le Sénégal met en œuvre une stratégie de développement économique et social pro-pauvre dont l'objectif fondamental est de réduire de moitié la pauvreté à l'horizon 2015. Ainsi, la première fut réalisée au cours de la période triennale 2003-2005) à travers une planification stratégique et opérationnelle consignée dans le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP 1). La seconde génération de cette politique a couvert la période quinquennale 2006-2010 a été mise en œuvre à travers le DSRP 2).

Au cours de ce DSRP, a été élaboré le plan décennal du développement familial et social qui couvre la période 2007-2016 et dont les programmes mis en œuvre poursuivent les objectifs suivants :

- Assurer la protection des groupes vulnérables par un système de transfert monétaire aux ménages ;
- Promouvoir l'égalité des chances pour tous dans les politiques, programmes et projets de développement ;
- Mettre en place un cadre institutionnel durable propice au développement d'initiatives communautaires.

Dans ce contexte, la présente RDP mettra particulièrement l'accent sur la question de l'efficacité de la dépense pour l'atteinte des objectifs fixés au cours de la mise en œuvre du DSRP II. Les résultats qui en sont attendus fourniront les tendances évolutives des dépenses relatives aux interventions au profit du secteur et leur répartition selon les différentes sources de financement (Etat, collectivités décentralisées, partenaires extérieurs, autres). Cela permettra aux décideurs d'évaluer les hypothèses de financement formulées dans le document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) mais aussi de mesurer le degré d'efficacité et d'efficience des dépenses publiques dans le secteur.

Les recommandations qui en seront issues s'inspireront des orientations contenues, pour le secteur, dans le nouveau Document de Politique Economique et Sociale (DPES) 2011-2015, troisième génération de stratégie de lutte contre la pauvreté, pour la croissance.

II. Champ et objectifs

1. Objectif général de l'étude

La revue des dépenses publiques (RDP) objet des présents termes de référence couvre le sous secteur du développement social du Programme Triennal d'Investissements Publics (PTIP) du Sénégal. Elle ne couvre pas l'axe 3 du DSRP dont le champ est plus vaste.

L'objectif général de la RDP est de faire le diagnostic de la gestion des dépenses publiques du secteur développement social et d'évaluer leur impact sur les indicateurs retenus dans le cadre du DSRPII. Elle s'intègre dans la politique des réformes des finances publiques engagée par le gouvernement dans le cadre plus large de la gestion axée sur les résultats.

2. Les objectifs spécifiques de l'étude :

- a) Fournir au gouvernement et à ses Partenaires la situation des dépenses du secteur du développement social au cours de la période 2006-2010 couvrant celle du DSRP 2 ;
- b) Analyser l'impact des dépenses publiques du secteur sur les principaux indicateurs sociaux en le comparant avec ceux connus d'autres pays de la région ;
- c) Mesurer le degré d'efficacité de l'utilisation de ces ressources ;
- d) Identifier les domaines où des améliorations sont nécessaires dans le cadre de l'exécution des dépenses publiques du secteur ;
- e) Faire des recommandations pertinentes pour améliorer l'efficacité des dépenses publiques du secteur.

III. Résultats attendus de l'étude

Des évaluations antérieures faites par certains départements ministériels du secteur avaient identifié des goulots d'étranglement dans l'exécution et l'acheminement des ressources publiques vers les groupes vulnérables. Il s'agira dans cette revue de voir dans quelles mesures ceux-ci ont été corrigés.

Outre l'évaluation de l'efficacité de la dépense publique, cet exercice doit permettre (i) de proposer des solutions de politique et de stratégies de gestion des ressources publiques et de suivi de la performance du

secteur ; (ii) d'évaluer l'impact de la politique macroéconomique sur le secteur social, (iii) la mise à jour de la base de données du cadre de dépenses à moyen terme pour le secteur ; (iv) d'identifier les stratégies et les mécanismes permettant d'assurer un accès plus facile à l'information sur la dépense publique.

Ainsi, la revue permettra de :

- a) Fournir la situation des dépenses du secteur entre 2006 et 2010 en dépenses planifiées et exécutées, à savoir :
 - le niveau de ressources financières rendues disponibles pour le secteur, et son importance dans le cadre du budget de l'Etat ;
 - les tendances évolutives des dépenses ;
 - leur composition et leur répartition entre (i) les différents groupes vulnérables, (ii) les catégories de dépenses, (iii) et les sources de financement.
- b) Montrer le degré d'efficacité de l'utilisation de ces ressources en tenant compte des gains obtenus en termes d'amélioration du niveau de vie des bénéficiaires (ménages pauvres).
- c) Fournir des projections de dépenses pour l'élaboration du CDSMT 2012-2014.
- d) Dégager des recommandations pertinentes pour (i) contribuer au renforcement des capacités de gestion des ressources publiques au sein des ministères du secteur, (ii) améliorer l'harmonisation des financements extérieurs aux priorités du secteur et (ii) améliorer le suivi et l'évaluation de l'ensemble des financements du secteur.

IV. Description des tâches du consultant

- le consultant devra procéder, avec l'appui du commanditaire de la présente revue, à une revue documentaire du secteur, notamment les études déjà réalisées sur l'impact des dépenses publiques, les rapports de performances des CDSMT et les revues du DSRP.

Sur la base des données ainsi collectées, le consultant procédera à l'analyse de l'évolution des indicateurs par groupes de bénéficiaires, si

- de formuler également des recommandations sur l'organisation du système d'information et sur le renforcement des capacités de gestion des deniers publics.

VI. Qualifications du consultant

Le consultant devrait bénéficier :

- d'une formation et d'une expérience avérée en Finances publiques ;
- d'une connaissance approfondie du secteur social au Sénégal ;
- d'une expérience dans la revue de dépense publique.

Consultant doit avoir une bonne connaissance du français et présenter des aptitudes à travailler en équipe.

VII. Cadre institutionnel de l'étude

Un Comité de Pilotage interne est mis en place au sein de la Cellule de Suivi Opérationnel des Projets et Programmes de Lutte contre la Pauvreté (CSO/PLCP). Il est présidé par le Coordonateur National de ladite cellule et regroupe des représentants des structures concernées.

VIII. Durée de l'étude

L'administration choisira parmi les critères de sélection des candidats, le meilleur chronogramme de réalisation et la durée proposés.

IX. Documents livrables

Le consultant mettra à la disposition du commanditaire les documents ci- après :

- un rapport d'orientation méthodologique de l'étude ;
- un rapport provisoire ;
- un rapport final (cinq exemplaires) tenant compte des observations formulées par le comité de pilotage sur le rapport provisoire.